

# La cause des expropriations du MTQ dans St Henri

Analyse du scénario proposé par le MTQ  
dans St Henri

par

Pierre Brisset, architecte  
du Groupe en Recherche Urbaine  
(GRUHM)

090320



Convergence actuelle sur la 720 dans St Henri :

- C = bretelle de Décarie (A15) vers l'est, vers le centre ville
- A = autoroute 720



En rouge, relocalisation de la bretelle A proposée par le MTQ. Cette relocalisation ne nécessiterait pas d'expropriations comme tel puisqu'elle semble rester dans l'emprise.



Second tracé rouge : convergence proposée par le MTQ pour la relocalisation de la bretelle C à droite de la nouvelle bretelle A. Ceci amène les expropriations du 780 rue St Rémi. L'objectif souhaité du MTQ est de placer l'entrée sur la 720 par la droite pour des questions de sécurité routière.



Convergence proposée par le MTQ avec l'ajout d'une bretelle locale. Cette nouvelle bretelle ajoute au balayage nécessitant plus d'expropriations dans le secteur des Tanneries.



Convergence proposée par le GRUHM : conserver la géométrie existante et remplacer ou restaurer des voies en hauteur au besoin.

La mince ligne rouge est une voie réservée pour autobus menant ceux-ci prioritairement à la convergence vers la 20.